



La Lettre du Verdus

Marché Laine et Soie

De retour cette année, à ne pas rater...

Les artisans de l'association **LA TOISON D'ART** vous proposent de venir à la rencontre des producteurs, créateurs, artisans lainiers et textiles qui exposeront leur produits sur la Place de la Liberté

Toison d'art
ELEVEURS &
ARTISANS DU FIL

Marché Laine et Soie

*vêtements, fils, tissage, feutre
de laine, tricot...*

St GUILHEM

10h-19h

Dimanche 23 Août

toisondart26@gmail.com
latoisondart.weebly.com

LA DROUÈRE
Mairie de Guilhem

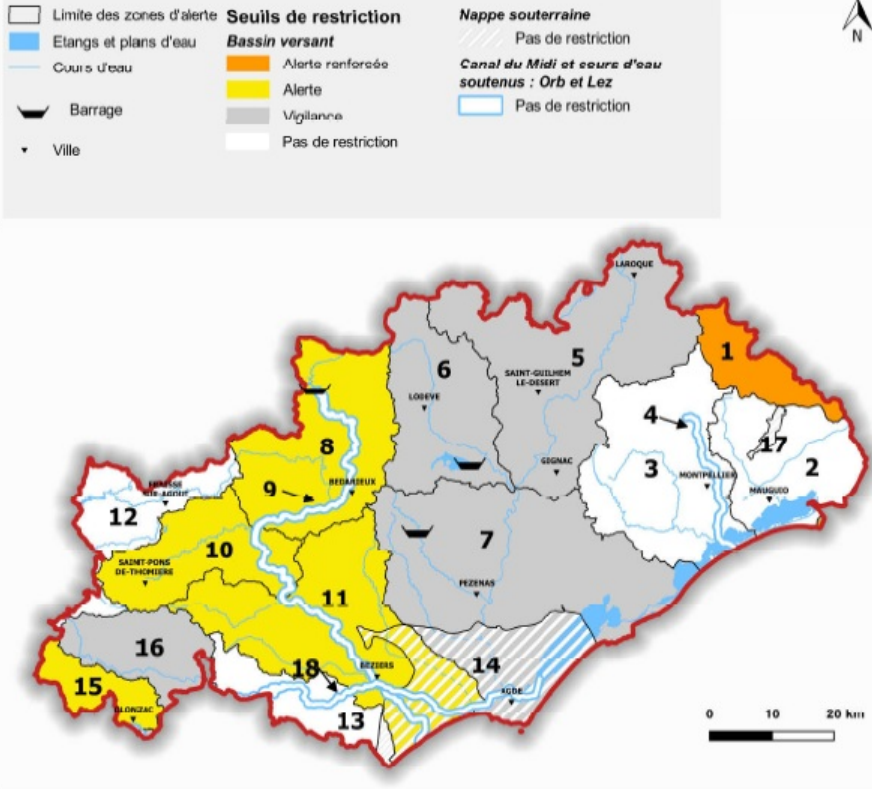
Episode de sécheresse sur l'Hérault

Un ARRETE PREFECTORAL est paru le 12 août 2020, portant sur la mise en place des mesures de restrictions des usages de l'eau dans le cadre de la gestion de la sécheresse.

Veuillez trouver ci-dessous les mesures concernant la commune de St Guilhem:

Usages	Mesures d'interdiction et de restriction	
	Type	Mesures ou modalités d'application
Tous les usages (privés, loisirs, ICPE, industries, collectivités)	Sensibilisation	Communiqués de presse réguliers réalisés par la Préfecture et la DDTM sur l'état de la situation et notamment à l'issu de chaque cellule sécheresse.
		Affichage en mairie et dans les lieux publics des rappels des mesures d'économie d'eau. Information des Gestionnaires de golfs, campings et Industriels. Sensibilisation des plaisanciers à une utilisation économe de l'eau.
Tous les usages (privés, loisirs, collectivités)	Volontaire	Limitation des usages entre 10h et 18h pour l'arrosage des pelouses, espaces verts publics ou privés, jardins d'agrément, des espaces sportifs publics.
STEP	Volontaire	Limitation des travaux nécessitant des rejets d'effluents pas ou partiellement traités dans le milieu récepteur.

La sécheresse dans le département de l'Hérault
12 août 2020



NUMERO	LIBELLE
01	Bassin versant du Vidourle (partie héraultaise)
02	Bassin versant de la ligane de l'étang de l'Or
03	Bassin versant du Lez et de la Mosson hors axe Lez soutenu
04	Axe Lez soutenu de sa source à son embouchure
05	Bassin versant de l'Hérault amont de la confluence avec la Vise jusqu'à la confluence avec la Lergue (partie héraultaise)
06	Bassin versant de la Lergue
07	Bassin versant de l'Hérault aval de la confluence avec la Lergue jusqu'à l'embouchure
08	Bassin versant de l'Orb de la Source jusqu'à l'amont de la confluence avec le Jaur hors axe Orb soutenu
09	Axe Orb soutenu à l'aval du barrage des Monts d'Orb
10	Bassin versant de la Jaur
11	Bassin versant de l'Orb à l'aval de la confluence avec le Jaur jusqu'à l'embouchure hors axe Orb soutenu
12	Bassin versant de l'Agout (partie héraultaise)
13	Bassin versant de l'Agout aval - Brette et Pneu (partie héraultaise)
14	Nappe des sables de Nébian (Eaux souterraines partie héraultaise)
15	Bassin versant de l'Agout double et de l'Ognon (partie héraultaise)
16	Bassin versant de la Cesse (partie héraultaise)
17	Mésozoïques miocènes du bassin de Castries (Eaux souterraines)
18	Canal du Midi (partie héraultaise)

© DDTM 34 / SERN - IGN



MAIRIE DE SAINT-GUILHEM-LE-DESERT

Grand Chemin du Val de Gellone
34150 Saint-Guilhem le Désert

Jours et horaires d'ouverture
Lundi - mardi - jeudi 9h à 12h /14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h

Téléphone : 04 67 57 70 17
Fax : 04 67 57 76 62
Messagerie : mairie-st-guilhem@orange.fr
Site Web : www.saint-guilhem-le-desert.com



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur mairie de Saint-Guilhem-le-Désert.

[Se désinscrire](#)

